



Regularisation par le travail

Par **nacer93**, le **29/12/2013** à **00:23**

bonjour,

j'ai soumis une demande de régularisation par le travail le 01/03/2013

j'étais étudiant jusqu' a 2012 après on m'as retiré mon titre de séjour

et je suis en cdi depuis 01/01/2008 sachant que j'ai commencé a travailler en 2006(j'ai 92
fiche de paie et 7 avis d'imposition)

je suis rentré en france le 26/08/2005

j'ai reçu une convocation pour le 14/02/2014

en plus on me demande un contrat de travail modèle CERFA remplis par l'employeur pour
m'embaucher et le presenter a l'OFII

moi je suis déjà embaucher mon employeur m'a rédigé et remis un CDI datant du 01/01/2008
et quand j'ai déposé mon dossier de régularisation on m'as dis vu que j'ai déjà un cdi et toutes
mes fiche de paies c'est bon et y'a pas besoin du CERFA(en plus mon employeur ne sais
pas que j'ai plus les papiers et il ne voudra pas me faire la promesse d'embauche)

je sais plus quoi faire la procédure est très longue en plus ça prend une autre tournure que
celle que j'ai prévu et la je me retrouve a faire un changement de statut alors que j'ai
demandé une simple régularisation suite au travail et la résidence de plus que 8 ans en france
merci de m'éclaircir

cordialement